

Sur la répartition actuelle des reptiles et amphibiens dans le canton de Neuchâtel

Autor(en): **Aellen, Villy / Perret, Jean-Luc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **76 (1953)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUR LA RÉPARTITION ACTUELLE DES REPTILES ET AMPHIBIENS DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

par

VILLY AELLEN et JEAN-LUC PERRET

UNI. GENEVE

En 1914 paraissait dans ce même *Bulletin* (tome 40) un article de Jean PIAGET et Gustave JUVET intitulé « Catalogue des Batraciens du canton de Neuchâtel ». C'est en parcourant ces pages et après une dizaine d'années de recherches sur le terrain que l'idée nous est venue de refaire ce catalogue en y incorporant les Reptiles. Nous ne mettons nullement en doute les données de PIAGET et JUVET ; tout au contraire, nous les utilisons comme base pour mieux mettre en évidence les changements locaux importants, survenus depuis quelque trente à quarante ans dans la répartition de la faune herpétologique de notre canton. La plupart de ces changements sont de caractère négatif et les causes en sont souvent apparentes. Ainsi, en premier lieu, il faut signaler la disparition progressive des marais, étangs, cours d'eau, due à l'extension des cultures et des cités, aux diverses corrections des rivières. D'autres causes nous échappent, par contre, complètement : on ne peut guère donner de raisons sur la disparition du Triton à crête des mares littorales entre Auvernier et Colombier, alors que ces mares existent encore et permettent la vie à d'autres espèces de Tritons. Parmi les changements de caractère positif, il est hors de doute que la plus grande facilité des transports et des voyages a permis à nombre d'enfants de capturer des espèces dans le « Bas » et de les relâcher dans le « Haut », où elles n'existaient pas, ou vice versa.

Nous avons pu combler, en partie, une lacune du catalogue de PIAGET et JUVET : les bords du Doubs. En effet, une seule espèce, la Salamandre, est citée dans cette vallée.

Nous ne prétendons pas avoir examiné toutes les pièces d'eau du canton. Nos données sont relativement pauvres pour le Val-de-Ruz, la vallée de La Brévine et certaines parties du Val-de-Travers.

Dans la liste suivante, nous n'avons tenu compte que des observations récentes et sûres, étayées par des exemplaires généralement conservés. Nous ne répétons pas les localités citées par PIAGET et JUVET, ni celles datant de plus de vingt ans. Nous avons pris note des spécimens existant dans les Musées d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ; ces derniers ont fait l'objet d'une note de l'un

de nous (AELLEN, 1952). Les observations relatées ci-dessous ont été faites, sauf indications contraires, de 1942 à 1952.

La nomenclature adoptée est celle de MERTENS et MÜLLER (1940).

AMPHIBIA

Caudata

Salamandridae

1. TRITURUS ALPESTRIS ALPESTRIS (Laurenti)

Région inférieure: mares entre Auvernier et Colombier (433 m)¹, obs. A. — mare de Plan-du-Bois (656 m), coll. P. — mare de la Bornière (Serroue) (800 m), coll. A., P.

Val-de-Ruz: La Borcarderie (586 m), coll. P. — sablière de Coffrane (795 m), coll. A.

Val-de-Travers: marais de Noiraigue (730 m), coll. A. — Fleurier (745 m), coll. P. — Treymont, obs. P.

Vallée des Ponts: bois des Lattes (1005 m), coll. A., P.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds: étang des Eplatures (1005 m), obs. A. — étangs des Grandes-Crosettes (1024 m), coll. A., P. — étang des Calames, Col-des-Roches (919 m), coll. A., P. — Cul-des-Prés, Valanvron (790 m), coll. A.

Vallée de La Brévine: mare du Gigot (1085 m), coll. P., A.

Pouillerel: mare du Basset (1240 m), coll. A., P. — mare à la Saignotte, Vieilles-Mortes (1154 m), coll. A., P. — marais des Saignolis (1260 m), coll. A. — citerne à la Ferme Modèle (1221 m), coll. A. — mare du Gros-Crêt (1260 m), obs. A. (cette mare a été comblée il y a quelques années) — ancienne citerne au Chapeau-Râblé (1230 m), coll. A. — ancienne citerne à Cappel (1165 m), obs. A. — mare de la Sombaille (Trois-Petits-Lacs) (1100 m), coll. A.

Communal de La Sagne: alt. 1170 m, coll. A.

Mont-d'Amin: Chaux-d'Amin (1325 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds, 1936, coll. P.

Doubs: Biaufond (610 m), coll. A. — Maison-Monsieur (617 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — Saut-du-Doubs (715 m), coll. P.

Comme on peut s'en rendre compte par les lieux cités, le Triton alpestre est très commun dans notre canton. Il se rencontre des bords du lac (433 m) à la Chaux-d'Amin, à une altitude de 1325 m. Il est probable qu'il se retrouverait dans la plupart des localités indiquées par PIAGET et JUVET. Toutefois, à la marnière d'Hauterive et au Merdasson il semble avoir complètement disparu sans que l'on puisse donner une explication rationnelle. Ce Triton est plus fréquent dans les régions élevées où l'on ne trouve que cette espèce. Dans les vallées, on peut le voir en compagnie du Triton palmé et aux Grandes-Crosettes avec le Triton lobé.

2. TRITURUS CRISTATUS CRISTATUS (Laurenti)

Cette espèce ne semble plus faire partie de notre faune. Signalée autrefois seulement dans la région inférieure et les gorges de l'Areuse (?), elle habite peut-être encore les bords de la Thielle. Elle a disparu de la marnière d'Hauterive et des mares littorales entre Auvernier et Colombier. Par contre, nous l'avons observée comme étant assez commune à la glaisière de Chules (Gals), dans les marais entre La Sauge et Cudrefin et dans les mares littorales à Corcelettes (entre Onnens et

¹ Voir, pour l'hydrographie du canton: PERRET, 1952.

Grandson). Nous n'avons jamais eu connaissance de sa présence aux environs de La Chaux-de-Fonds où il aurait été signalé (PIAGET et JUVET, 1914 : 182) et nous doutons fort qu'il y ait jamais vécu.

MARNIÈRE

3. TRITURUS HELVETICUS HELVETICUS (Razoumowsky) T. palmé

Région inférieure : étang de la Saunerie (435 m), coll. A. — mares littorales entre Auvernier et Colombier (433 m), coll. P., A. — mare de Plan-du-Bois (656 m), obs. A. — lac de Saint-Blaise (437 m), coll. P. — marnière d'Hauterive (544 m), coll. A., P. — mare du Merdasson (530 m), coll. A.

Val-de-Ruz : La Borcarderie (586 m), coll. P.

Val-de-Travers : Areuse à Môtiers (739 m), coll. A. — Fleurier (745 m), coll. P.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds : étang des Calames, Col-des-Roches (919 m), coll. A., P.

Doubs : Maison-Monsieur (617 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds, coll. A., P. — Moulins Delachaux (625 m), coll. A. — Moron (670 m), obs. A. — Les Pargots (757 m), coll. A.

AUVIL 74

La distribution verticale du Triton palmé s'étage donc de 433 m à 919 m. Il aurait même été trouvé, en 1906, à 1040 m à la Côte-aux-Fées (PIAGET et JUVET, 1914 : 183). Cette espèce est particulièrement commune dans le Doubs, partout où le courant n'est pas trop violent. A l'étang des Calames, son abondance varie beaucoup d'une année à l'autre ; il était rare ces dernières années, alors qu'en 1942-1946 il était plus fréquent que le Triton alpestre avec lequel il cohabite.

4. TRITURUS VULGARIS VULGARIS (Linné)

La seule station actuelle du Triton lobé, dans notre canton, est l'étang des Grandes-Crosettes (1024 m). Il y a été découvert par L. CHOPARD en 1941. La trouvaille est signalée par MONARD (1947). Il vit dans cet étang en compagnie du Triton alpestre et était assez commun ces dernières années ; il ne semble pas devoir disparaître tant que l'étang subsiste. MONARD (1947) signale également le Triton lobé (ou vulgaire) au Doubs. Or, l'un de nous a examiné au Musée de La Chaux-de-Fonds les spécimens déterminés comme *vulgaris* par MONARD : ce sont des femelles de *helveticus*.

La station indiquée par PIAGET et JUVET, entre Cornaux et Cressier, a disparu.

5. SALAMANDRA SALAMANDRA TAENIATA Dürigen

Région inférieure : le Seyon à Vauseyon (460 m), coll. A., P. (leg. ROCHAT) — ru de Banens, Cortaillod (460 m), obs. STOLL — env. château de Vaumarcus, obs. piscicult. Vaumarcus.

Doubs : Les Brenets (env. 800 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds 1930 — Le Pélard (810 m), coll. A.

Nos renseignements sur la répartition de la Salamandre sont peu importants. Ils ne concernent que la région inférieure et la vallée du Doubs. Cependant, cet animal nocturne passe aisément inaperçu et nous ne pouvons dire si toutes les localités citées par PIAGET et JUVET sont encore valables. La station du Pélard est assez riche à en juger par le nombre de larves vivant dans le ru. Celle de Vauseyon, déjà anciennement connue, est certainement la plus importante du canton.

Entre Ecochefort et Knot-Benous (à Subois, 1902)

Mare du Merdasson (" " ")

BelleVue sur Bevaix ~ 1950 (E.W.)

Salientia

Discoglossidae

RESERVE DE CHABREY, 26 MAI 74

6. BOMBINA VARIEGATA VARIEGATA (Linné)

Région inférieure: Cortailod (433 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds 1935 — Pointe-du-Grain (433 m), coll. P., A. — mares littorales entre Auvernier et Colombier (433 m), coll. A., P. — étang de la Saunerie (433 m), coll. A. — Les Clées, gorges de l'Areuse (472 m), coll. A.

GALS (GROISIERE): 7 AUG 60 (PHOTO 02/36+37)

Nous n'avons jamais trouvé le Sonneur en dehors de la région inférieure, si ce n'est un exemplaire dans une ancienne citerne à Cappel (Pouillerel, alt. 1165 m), le 21. 6. 1944, où il avait certainement été apporté par un enfant. La seule station, en dehors de la zone inférieure, indiquée par PIAGET et JUVET, est: Col-des-Roches. Il n'existe certainement plus là et il faut considérer cette espèce comme habitant actuellement strictement les régions d'altitude inférieure à 500 m.

7. ALYTES OBSTETRICANS OBSTETRICANS (Laurenti)

GRAVIERE BONDY - 26 JUN 74: BC. EXTENSION

Région inférieure: mare du Merdasson (530 m), coll. A. — Planeyse (496 m), coll. A., P.

Val-de-Ruz: La Borcarderie (586 m), coll. P. — sablière de Coffrane (795 m), coll. A., P.

Val-de-Travers: combe Garrot, obs. P. — loclat de Travers (731 m), coll. P. — Fleurier (745 m), obs. P.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds: étangs des Eplatures (1005 m), coll. A. — étangs des Grandes-Crosettes (1024 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds, coll. A.

Pouillerel: mare du Basset (1240 m), obs. P., coll. P., A. — mare de la Sombaille (1100 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Doubs: Maison-Monsieur (617 m), obs. A. — La Guêpe (618 m), obs. A. — Bonaparte (619 m), obs. A. — Moron, obs. MONARD.

1 EX. VE
- SUR 73!

1 EX. EN SUR 74

PIAGET et JUVET citent cette espèce à la marnière d'Hauterive; elle semble y avoir actuellement disparu. Nos stations s'étagent de 496 m à 1240 m, altitude remarquable pour cette espèce. Le Crapaud accoucheur est commun dans notre canton et certaines stations, comme la sablière de Coffrane, sont extrêmement riches.

Bufo **Bufo** *bufo*

8. BUFO BUFO BUFO (Linné)

MARNIERE - 1973 + 1974

Région inférieure: Colombier (433 m), obs. A. — env. Chambréien, coll. A.

Val-de-Ruz: mare à Montmollin (760 m), coll. A.

Vallée des Ponts: Les Ponts (1005 m), obs. A.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds: étangs des Grandes-Crosettes (1024 m), coll. A. — étangs des Eplatures (1005 m), coll. P. — env. La Chaux-de-Fonds, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Doubs: Les Pargots (757 m), coll. A. — plat du Saut-du-Doubs (760 m), coll. A. — Les Gravieres (622 m), coll. A. — Bonaparte (619 m), obs. A. — Maison-Monsieur (617 m), obs. A. — Biaufond (610 m), coll. A.

Pouillerel: mare à la Saignotte, Vieilles-Mortes (1160 m), coll. A. — ancienne citerne à Cappel (1165 m), obs. A. — La Recorne (1160 m), obs. GIGON — mare de la Sombaille (1100 m), obs. A.

Mont-d'Amin: Les Convers, obs. GIGON — mare à La Chaux-d'Amin (1325 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Le Crapaud est commun dans tout le canton. Nos observations vont de 433 m à 1325 m.

MARNIÈRE : MAI 72 !

9. BUFO CALAMITA Laurenti

Région inférieure: Planeyse (495 m), coll. P., A. — Auvernier (495 m), coll. P. — Peseux, coll. AUBERT — Serrières, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds (leg. CHOPARD). LA LOUVE, l'IGNE CPE! + St. Blaise

Nos renseignements sur le Crapaud des joncs se bornent à la région inférieure où il semble strictement localisé. L'affirmation de PIAGET et JUVET (1914 : 179), selon laquelle cette espèce atteint sans doute chez nous 1000-1100 m, est purement gratuite. La station de Planeyse est importante. Le Crapaud des joncs ne semble pas habiter les bords du Doubs.

Hylidae

10. HYLA ARBOREA ARBOREA (Linné)

mare à la Pointe du Grin ref. Besson, vers 1950 ?

Région inférieure: mares littorales entre Auvernier et Colombier (433 m), obs. A., coll. A., P. (Gorges de l'Arrente ? A. DuBois, 1902)

Succurs erroné

C'est tout ce que nous pouvons dire sur la présence de cette espèce dans notre canton. La Rainette vit encore certainement sur d'autres points du littoral du lac et au bord de la vieille Thielle (obs. GACOND). Nous n'avons pas pu établir d'une façon sûre si elle vit au bord du Doubs; certains endroits, tels que Biaufond et la Maison-Monsieur, semblent lui être particulièrement favorables.

Les stations des environs des Ponts et surtout du Valanvron sont à retrancher, au moins jusqu'à preuve du contraire. Comme le Triton à crête, le Bombinator et le Crapaud des joncs, la Rainette n'habite vraisemblablement que la région inférieure du canton de Neuchâtel, peut-être aussi la vallée du Doubs.

Ranidae

11. RANA ESCULENTA ESCULENTA Linné

Région inférieure: tout le littoral du lac, obs. P., A. — lac de Saint-Blaise (437 m), coll. A. — marnière d'Hauterive (544 m), obs. P., A. — vieille Thielle (433 m), obs. A.

Doubs: tout le long du Doubs, entre Biaufond et les Brenets, obs. P., A., coll. A. — Le Pélard (810 m), coll. A.

En outre, nous avons observé la Grenouille verte aux environs de La Chaux-de-Fonds: mare de la Sombaille (1100 m), étang des Grandes-Crosettes (1024 m), mais seulement quelques fois. Il est possible que ce

soit des exemplaires introduits. Dans le Jura bernois, nous avons pu constater que cette espèce habite des étangs situés à une altitude supérieure à 1000 m : étang de la Gruyère, mare aux Breuleux, etc.

Très commune dans les régions inférieures, cette Grenouille peut tout de même atteindre chez nous des altitudes assez élevées.

12. RANA TEMPORARIA TEMPORARIA Linné

MARNIÈRE : 1 JEUNE 10 SEP 74

Région inférieure : marnière du Merdasson (569 m), coll. P. — Entre-deux-Bains, Lignièrès (900 m), coll. A. — étang du Moulin, Lignièrès (825 m), coll. P.

Val-de-Ruz : sablière de Coffrane (795 m), coll. A. — mare à Montmollin (760 m), coll. A. — La Borcarderie (586 m), obs. P. — Saint-Martin (740 m), coll. P.

Val-de-Travers : gorges de l'Areuse (510 m), obs. A. — grotte du Chemin-de-Fer (605 m), coll. A. — marais de Noiraigue (730 m), coll. A. — La Clusette (830 m), coll. P. — côte Rosière (810 m), coll. A. — ferme Robert (980 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds 1941 — Fleurier (745 m), coll. P. — Longeaigue (815 m), obs. A., P.

Vallée des Ponts : marais à la Sagne (1025 m), coll. A. — bois des Lattes (1005 m), coll. A.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds : étangs des Eplatures (1005 m), obs. A. — étangs des Grandes-Crosettes (1024 m), obs. A. — combe des Enfers (970 m), obs. GIGON.

Doubs : tout le bord : Biaufond, Maison-Monsieur, La Guêpe, Bonaparte, les Graviers, Moulins Delachaux, Moron, Les Brenets, de 610 m à 749 m, coll. A., obs. A., GIGON — Le Pélard (810 m), coll. A.

Mont-Racine : alt. (?), obs. GIGON.

Pouillerel : mare du Gros-Crêt (1260 m), coll. A. — mare à la Sombaille (1100 m), obs. A. — ancienne citerne à Cappel (1165 m), obs. A. — marais Jean Colar (1230 m), obs. GIGON — mare à la Saignotte, Vieilles-Mortes (1154 m), coll. A. — Saignolis (1260 m), obs. A. — mare au Basset (1240 m), coll. P.

La Grenouille rousse a été trouvée dans notre région aussi bien dans les parties basses que sur les montagnes. C'est une espèce robuste habitant la plupart des mares des hautes vallées en compagnie du Crapaud ordinaire et du Triton alpestre.

REPTILIA

Sauria

Anguidae

13. ANGUIS FRAGILIS Linné

TOUMES ! 12 AVR 72

Région inférieure : entre Cornaux et Cressier (445 m), coll. A. — Roche-de-l'Ermitage (560 m), coll. A. — Les Saars (433 m), obs. A. — Pointe-d'Areuse (435 m), coll. A. (leg. LIENGME).

Val-de-Travers : côte des Puries (800 m env.), coll. A.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds : Le Locle (950 m env.), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — La Sombaille (1080 et 1100 m), coll. A., coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Doubs : Biaufond (630 m), coll. A. — env. Maison-Monsieur (618 m), coll. A. — La Greffière (830 m), obs. MATHEY et A.

L'Orvet se trouve probablement dans tout le canton jusqu'à une altitude de 1000 m au moins. Nos observations sont assez peu nom-

breuses. Pour les Reptiles, il ne suffit, en effet, plus d'examiner les pièces d'eau. L'Orvet, par exemple, se complaît dans des biotopes très différents (Roche-de-l'Ermitage ou côte des Puries et Pointe-d'Areuse ou bords du Doubs). Il atteint, dans nos régions, une taille respectable : 41,5 cm pour un exemplaire du Doubs.

Lacertidae

14. LACERTA (PODARCIS) MURALIS MURALIS (Laurenti)

MARNIERE 29 M& 74 -

Région inférieure : toute la région des bords du lac (Pointe-d'Areuse, le Mail) à 518 m au moins (château de Gorgier), obs. A., P., coll. A., coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Val-de-Ruz : château de Rochefort (820 m), coll. A. — env. Chambrelieu (680 m), obs. A.

Val-de-Travers : côtes des Puries (800 m env.), coll. A. — Longeaigue (800 m env.), obs. P., A.

Doubs : combe de Biaufond (650 m), coll. A. — Roche-Guillaume, Valanvron (950 m), coll. A. — Grande-Beuge (850 m), coll. A. — Tête-à-Calvin (810 m), obs. A.

Le Lézard des murailles ne dépasse guère, chez nous, l'altitude de 800 m. Très commun dans la région inférieure et encore fréquent sur quelques côtes ensoleillées de la chaîne littorale, il n'apparaît plus qu'en quelques stations xérothermiques dans la vallée du Doubs. Sur les bords de cette rivière, il n'existe pas ; il ne descend à une altitude inférieure à 800 m que dans la combe de Biaufond où il retrouve une insolation suffisante.

La station de la Roche-Guillaume, à 950 m, est assez exceptionnelle.

15. LACERTA (ZOOTOCA) VIVIPARA Jacquin

Val-de-Travers : marais de Noiraigue (730 m), coll. A.

Vallée des Ponts : bois des Lattes (1005 m), coll. A.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds : La Chaux-de-Fonds (1060 m), coll. A., coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — Grandes-Crosettes (1050 m), obs. A. — Les Bulles (env. 1030 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — Le Valanvron (env. 1000 m), obs. A. — Cul-des-Prés (vallée de la Ronde) (790 m), obs. A.

Doubs : Biaufond (610 m), coll. A. — entre Maison-Monsieur et Bonaparte, obs. A. — La Guêpe (620 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — Bonaparte (630 m), coll. A. — Les Pargots (760 m), coll. A.

Pouillerel : La Sombaille (1100 m), obs. A. — Pouillerel (1100 m à 1240 m), coll. A.

Mont-Perreux : alt. 1260 m env., obs. GIGON.

Chaumont : alt. 1165 m, obs. P., coll. A.

Boussette : 1 ♀ 29.6.78

Le Lézard vivipare est la seule espèce du genre à vivre dans nos montagnes. On ne le trouve guère au-dessous de 1000 m, si ce n'est au bord du Doubs, où il est très commun. Il montre une prédilection pour les régions marécageuses (Saignolis, bois des Lattes, etc.) où on le rencontre à des altitudes plus basses (marais de Noiraigue). Dans la région de Biaufond, il cohabite avec *L. muralis*. Le Lézard vivipare est particulièrement commun sur la chaîne de Pouillerel où presque chaque pierrier en abrite une colonie.

des Saiches

16. LACERTA (LACERTA) AGILIS Linné

17 mai 63

Région inférieure: Saint-Aubin (434 m), obs. A. — Plan-Jacot (540 m), coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — Pointe-d'Areuse (434 m), coll. A. — marnière d'Hauterive (544 m), coll. A. — vieille Thielle (435 m), obs. A.
Val-de-Ruz: sablière de Coffrane (790 m), coll. A.

Journef ♂ 12 Ave JEP

Le Lézard agile a été signalé à la Roche-de-l'Ermitage (*Rameau de Sapin* 1882: 16). Il n'habite que les régions inférieures de notre canton, la sablière de Coffrane est la station la plus élevée que nous connaissons. Il ne semble pas remonter dans le Val-de-Travers par les gorges de l'Areuse. Il est absent de la vallée du Doubs (au moins sur territoire neuchâtelois). Les mâles de cette espèce sont souvent confondus avec le Lézard vert et c'est probablement au Lézard agile qu'il faut attribuer les quelques observations de « Lézard vert » dans la région du Vignoble.

Serpentes

Colubridae

17. CORONELLA AUSTRIACA AUSTRIACA Laurenti

Région inférieure: les Parcs, Neuchâtel (600 m env.), coll. A. — Roche-de-l'Ermitage (600 m env.), coll. A. (leg. STÄMPFLI) — forêt de Peseux (780 m env.), coll. P.
Val-de-Travers: environs du château de Rochefort (700 m env.), coll. P. — haut de la Vy, Fleurier (1060 m env.), coll. P.

Vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds: Le Locle, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Doubs: côtes du Doubs, coll. A. (leg. Eclair. 1926) — Grande-Beuge (850 m), coll. A. (leg. GIRARD).

La Couleuvre lisse semble répandue dans tout le canton, dans les endroits secs et bien ensoleillés. Elle est rare dans les côtes du Doubs; par contre, on l'observe assez souvent au-dessus de Neuchâtel, sur la pente sud de Chaumont, dans le même biotope que *Vipera aspis* avec laquelle elle est fréquemment confondue.

18. NATRIX NATRIX HELVETICA (Lacépède)

Région inférieure: Cortaillod, obs. P. — Colombier, lac et mares littorales, coll. A., P. — étang du Merdasson (530 m), coll. A. — marnière d'Hauterive (544 m), obs., P., A. — lac de Saint-Blaise (437 m), obs. A. — pont de Thielle (434 m), obs. A., P. — étang du Moulin, Lignièrès (825 m), coll. P.

Val-de-Ruz: Vilars (800 m), coll. P. (leg. BIONDA) — La Borcarderie, jusqu'à 660 m, obs. P.

Val-de-Travers: combe Garrot (535 m), coll. P. (leg. AMEZ-DROZ) — Champ-du-Moulin (660 m), coll. A. (leg. PERRET).

La Couleuvre à collier n'habite que les régions inférieures dans notre canton. C'est au Val-de-Ruz qu'elle semble remonter le plus haut. Dans les gorges de l'Areuse, on ne l'a pas observée en amont de Champ-du-Moulin. Chose curieuse, elle ne vit pas dans le Doubs neuchâtelois qui lui conviendrait pourrait-on croire. Sa présence a été constatée plus en aval, dans le Doubs français et il serait intéressant de pouvoir préciser jusqu'à quelle altitude elle remonte dans cette vallée.

1.6.76

Viperidae

19. VIPERA ASPIS ASPIS (Linné)

Région inférieure : au-dessus de Neuchâtel, obs. GACOND, P., coll. P.

Val-de-Ruz : Les Geneveys-sur-Coffrane, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds.

Val-de-Travers : combe Garrot (lit de l'Areuse) (535 m), coll. P. (leg. AMEZ-DROZ) — haut de la Vy, Fleurier (1060 m), coll. P.

Vallée des Ponts : Les Ponts, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds 1931.

Doubs : côtes du Doubs, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds — La Guêpe (bord du Doubs) (619 m), obs. GIRARD (vérif. A.) — Biaufond, coll. Mus. Hist. nat., La Chaux-de-Fonds 1931.

Chaumont : côtes sud, coll. A. (leg. HALLER).

La Vipère aspic a été signalée en bien d'autres points de notre canton. BAUMANN donne une carte de la répartition de cette espèce en Suisse (*Mitt. Naturf. Ges. Bern* 1924 : 92). Elle était autrefois très commune dans les gorges de l'Areuse, sur le flanc nord en particulier. Elle descend dans les vallées jusqu'au bord de l'eau (combe Garrot, la Guêpe). La Vipère ne semble pas s'élever bien haut dans nos montagnes ; elle ne dépasse guère l'altitude de 1000 m, alors que nous l'avons observée à 2400 m au Simplon. Dans les côtes du Doubs, elle est très rare sur rive suisse, mais beaucoup plus fréquente sur France.

Les plus grands exemplaires que nous avons eu entre les mains n'atteignaient pas 70 cm.

20. VIPERA BERUS BERUS (Linné)

Les seules observations récentes concernent les marais des Ponts (alt. 1000-1010 m). Le Musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds en possède quelques exemplaires pris par ISCHER en 1930. L'un de nous en a obtenu deux spécimens en avril 1943 et en a reçu un très beau vivant en août 1951 (leg. SCHNEIDER) provenant du bois des Lattes.

La Vipère péliade a été trouvée autrefois dans la partie nord-occidentale du canton, dans la forêt des Cornées et la région des Verrières. Elle y vit encore probablement. Dans la vallée des Ponts, la Péliade est devenue très rare ; l'assèchement de nombreux marais et surtout la chasse sans merci qu'on lui a faite la feront disparaître à brève échéance.

En conclusion, la faune herpétologique du canton de Neuchâtel renferme douze espèces d'Amphibiens (en comptant le Triton à crête) et huit de Reptiles. La Grenouille agile (*Rana dalmatina* Bonaparte) a été observée aux environs de Saint-Blaise par le professeur BAER ; cependant aucun spécimen ne figure dans des collections. Le Lézard vert (*Lacerta viridis viridis* (Laurenti)) a été signalé récemment près de Bienne (THIÉBAUD) et il est possible qu'il se rencontre au pied du Jura, dans l'est. La Tortue bourbeuse (*Emys orbicularis* (Linné)) a été trouvée dans une mare du bord du lac, à l'embouchure du Seyon en 1870 et dans la région de la Thielle ; elle était probablement indigène, mais a complètement disparu. Les exemplaires que l'on pourrait découvrir actuellement seraient des Tortues introduites.

Si l'on examine les données ci-dessus, on constate que la région inférieure est la plus riche avec 17 espèces. Seules, des formes d'altitude, comme *L. vivipara* et *V. berus* ou le rare *T. vulgaris*, manquent. Cette région est caractérisée par quelques espèces ne se rencontrant pas ailleurs : *B. variegata*, *H. arborea*, *B. calamita*, ou seulement dans les vallées basses : *L. agilis*, *N. n. helvetica*.

Le Val-de-Ruz est pauvre et ne présente pas de formes caractéristiques ; il est intermédiaire entre la région précédente et celle des hautes vallées.

Le Val-de-Travers, pris dans son sens le plus large, est à peine plus riche que le Val-de-Ruz et lui est tout à fait comparable.

La vallée des Ponts présente un aspect typique de montagne avec des espèces caractéristiques : *L. vivipara* et *V. berus*, et des espèces à vaste répartition : *T. alpestris*, *B. bufo*, *R. temporaria*, *V. aspis*.

La vallée du Locle et de La Chaux-de-Fonds offre à peu près les mêmes traits, avec en plus : *T. helveticus*, *T. vulgaris*, *A. obstetricans* et *R. esculenta*. Elle est donc relativement riche avec ses dix espèces.

La vallée de La Brévine a été très peu prospectée. Elle présente certainement la même composition faunistique que celle des Ponts avec laquelle elle partage l'exclusivité de la présence de *V. berus*.

La vallée du Doubs est intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord, aucun travail d'ensemble n'avait permis jusqu'ici d'en connaître la faune herpétologique. Celle-ci se distingue par une pauvreté relative (douze espèces) ; on n'y trouve pas, en effet, des formes habitant des altitudes correspondantes dans la région inférieure : *L. agilis*, *N. n. helvetica*, *L. muralis* ne s'observent que sur les côtes ensoleillées, mais, par contre, *L. vivipara*, qui est absent de la région du vignoble, est très commun jusqu'au bord de la rivière. Il est d'ailleurs possible que ces notions soient quelque peu modifiées par l'étude de la rive française, étude que nous n'avons pas pu entreprendre.

La faune des montagnes est évidemment assez pauvre en espèces (voir vallée des Ponts). La présence de *A. obstetricans* tend à faire homologuer cette forme parmi celles à vaste répartition comme *T. alpestris*, *B. bufo*, *R. temporaria*.

En ce qui concerne les Amphibiens, nous sommes en contradiction sur quelques points avec les dires de PIAGET et JUVET (1914 : 184-185), notamment sur la répartition altitudinale de *R. esculenta*, *T. helveticus*, *B. variegata*, *H. arborea* et *B. calamita*. Comme nous l'avons dit plus haut, des changements importants dus à l'action de l'homme ont fait disparaître nombre de stations.

La répartition des Reptiles n'offre rien de très particulier. Le fait le plus intéressant, déjà connu d'ailleurs, est la présence de *V. berus* qui ne se retrouve dans le Jura que dans la vallée de Joux, aussi dans des régions de marais. L'occurrence de *L. vivipara* au bord du Doubs est un fait nouveau. On sait que ce lézard fréquente certains marais du Plateau. Au bord du Doubs il se trouve aussi bien dans les pierriers que dans les prés humides et périodiquement inondés.

BIBLIOGRAPHIE

- AELLEN, V. — (1952). Reptiles et amphibiens neuchâtelois du Musée d'histoire naturelle. *Bibl. et Mus. Neuchâtel, Rapport 1951* : 59-66, 5 photos, 2 fig.
- MERTENS, R. et MÜLLER, L. — (1940). Die Amphibien und Reptilien Europas (Zweite Liste, nach dem Stand vom 1. Januar 1940). *Abh. Senckenb. Naturf. Ges.* **451** : 1-56.
- MONARD, A. — (1947). Notes de faunistique neuchâteloise. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.* **70** : 109-115, 1 fig.
- PERRET, J.-L. — (1952). Les Hirudinées de la région neuchâteloise. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.* **75** : 89-138, 15 fig., 1 carte, 3 pl.
- PIAGET, J. et JUVET, G. — (1914). Catalogue des Batraciens du canton de Neuchâtel. *Bull. Soc. neuch. Sc. nat.* **40** : 172-186.
-